

Rapport d'activité

2019



service d'ergothérapie
ambulatoire en santé mentale
rue des Gares 15 bis
CH-1201 Genève
Tél/Fax 022 733 55 54
info@sea-ergotherapie.ch
www.sea-ergotherapie.ch

Table des matières

Billet du comité.....	4
Service d’Ergothérapie Ambulatoire.....	5
Brèves du SEA et de la gouvernance partagée.....	6
Fonctionnement du SEA.....	8
Formations, représentations et collaborations.....	9
Personnes qui ont eu recours au SEA en 2019.....	10
Temps de travail des ergothérapeutes.....	14
Finances de l’Association.....	16
Projets 2020.....	22
Remerciements.....	23

Billet du comité

Une fois n'est pas coutume, cette année nous célébrons la stabilisation de la gouvernance partagée du service d'ergothérapie en introduisant le présent rapport d'activité par un mot collectif et partagé du comité.

2019 ! Une année de plus pour le SEA.

La - déjà ! - 27ème année, riche de l'expérience acquise et des expériences à faire. Tant au niveau du fonctionnement et de l'organisation internes qu'à celles, chaque fois uniques et renouvelées, du contact avec les personnes suivies, de la relation entre soignante et soigné.e.

Ce sont ainsi 221 personnes qui auront été suivies en 2019, pour 171 nouvelles demandes. Ces chiffres sont quasiment identiques à ceux de l'année 2018. Ils confirment, s'il le fallait encore, la réelle nécessité de ce type de soins à laquelle les collaboratrices du SEA répondent au quotidien.

Le nombre d'heures totales facturables a par contre été inférieur pour la même période, et ce pour des raisons multiples : essentiellement la nouvelle gouvernance et une absence involontaire de moyenne durée.

Cela aura eut un effet légèrement négatif sur le bilan financier, sans pour autant présenter de problème pour cette année ni mettre en péril la continuation des activités du SEA.

Cette question fera l'objet d'un suivi afin de caler les curseurs du temps dévolu aux différentes activités pour l'année à venir.

L'entrée dans le système de la Caisse des médecins et la stabilisation de la gouvernance partagée favoriseront ce travail.

C'est avec un esprit positif, constructif, confiant et bienveillant que le comité se réjouit de continuer à suivre et épauler l'équipe du SEA pour l'année à venir, dans un travail dont les bénéficiaires sont les membres d'une population fragilisée qui mérite toute l'attention requise.

C'est pour nous un honneur de pouvoir y contribuer à notre modeste façon.

Merci à notre équipe sur le terrain !

Le Comité

Service d'Ergothérapie Ambulatoire

Mission

La mission du Service d'Ergothérapie Ambulatoire (SEA) est d'offrir des prestations de soins d'ergothérapie communautaire, dans le but d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles psychiques.

Ergothérapie

L'ergothérapie permet aux personnes de s'insérer dans la société au travers d'activités significatives pour elles, dans les domaines des soins personnels, du travail et des loisirs. Le projet d'activité se met en place en prenant en considération les répercussions fonctionnelles de la maladie psychique qui sont propres à la personne et à son environnement. S'ancrer dans ses compétences, retrouver de la confiance, se mobiliser et se rapprocher de ses ressources positives aide la personne dans son processus de guérison. Les objectifs du traitement sont définis avec la personne, en respectant ses choix et ses besoins. L'accent est mis sur la reprise du pouvoir de la personne sur sa vie.

Modes d'intervention

Prises en soin en individuel et/ou en groupe. Les séances d'ergothérapie se déroulent parfois à domicile, s'insérant dans le quotidien de la personne, dans son contexte de vie familial, social et de quartier. Elles prennent également place dans des lieux publics, adaptés à l'activité choisie, ceci en vue de favoriser l'utilisation par nos patients de structures ouvertes et ainsi de les aider à s'intégrer dans la communauté. Nous ponctuons le suivi par des bilans réguliers avec la personne et parfois avec le réseau de soin.

Aspects pratiques

Créé en 1993, le SEA est une association à but non lucratif.

Le traitement d'ergothérapie est prescrit par un médecin. Les prestations sont remboursées à 90% par l'assurance maladie de base.

Brèves du SEA et de la gouvernance partagée

Avec enthousiasme, mobilité et agilité, le Sea poursuit sa mission auprès des personnes en difficultés psychiques. Il jouit d'une visibilité et occupe une place importante au sein du réseau. Les demandes ne manquent pas et nous sont adressées en continu durant l'année. La souffrance psychique ne diminue pas elle non plus. Nous constatons qu'il y a beaucoup de ruptures, de décrochages et d'arrêts en lien avec de la souffrance au travail et ceci tout au long de la vie professionnelle. Certains jeunes ne trouvent pas leur place et, plus grave encore, renoncent à essayer. Ils vivent du rejet, voire du harcèlement et ceci dès l'âge scolaire. Nous les rencontrons plus tard. Ils développent des comportements importants de retrait social, leur interactions se limitant souvent au monde virtuel. Nombreuses sont les personnes avec des vécus de guerre, de catastrophes et qui vivent avec un syndrome de stress post traumatique, souvent réactivé à tout moment par un événement. La souffrance est multiple et son expression est toujours fortement individualisée. Le Sea se veut toujours au plus près de l'expression de chacun(e) dans sa singularité. Durant l'année 2019, le Sea a effectué 221 suivis.

Conjointement, la gouvernance partagée se construit, s'affine et s'expérimente avec entrain. Pourtant, l'année 2019 ne fut pas de tout repos. En effet, le passage d'une gouvernance avec une responsable au partage des rôles, des responsabilités et du pouvoir en équipe ne s'effectue pas sans rupture, chaos et remaniements profonds. Pour rappel, la fondatrice et responsable du Sea, Julie Chappell est partie fin 2017. Aussi soucieuse qu'elle fut d'être dans une forme de gouvernance horizontale, elle n'en demeurait pas moins la responsable de l'association pour l'équipe et auprès des différents interlocuteurs et instances. Au final, il lui incombait de prendre certaines décisions et d'insuffler sa vision du Sea avec tout son enthousiasme et sa créativité. Même si la gouvernance fut bien préparée avant son départ par un travail de transition, elle ne fut que partiellement ancrée en 2018. L'horizontalité relève d'un saut majeur autant quantitativement que qualitativement. Il s'agit d'un changement radical que nous n'avions pas vraiment mesuré. Si les tâches à effectuer pour un fonctionnement optimal d'un service comme le nôtre ne sont pas si vastes et complexes, elles font néanmoins appel à d'autres compétences que celles liées à notre travail d'ergothérapeute. La gouvernance invite à investir un ou plusieurs rôles, à effectuer certains apprentissages y relatifs, à se les approprier en assumant les responsabilités. D'une gestion sous forme de binôme qui a montré des faiblesses et

des dysfonctionnements, nous sommes préférentiellement passée à des rôles investis de manière individuelle.

En résumé, c'est davantage durant cette année 2019 que la gouvernance s'est davantage « incarnée » et a pris corps et forme. L'organisation s'est affinée, le design des rôles a été défini. Outil référentiel constant, il définit de manière très précise chacun des rôles et ses redevabilités. Cette clarté aide à habiter ses rôles. Ce processus s'accompagne aussi d'un accroissement des compétences de chacune qu'il est appréciable de sentir et reconnaître. La gouvernance permet l'émergence du sens, de la créativité, de la liberté et de l'expression du « meilleur » de chacune. Ceci se communique à notre travail d'ergothérapeute sur le terrain.

Les prochains défis sont d'affiner certains aspects organisationnels et d'effectuer de manière toujours plus aisée ces rôles. Ceux-ci sont en lien avec un équilibre optimal entre notre travail d'ergothérapeute et la gestion du Sea. Une équipe très solidaire, dynamique, mature et confiante est prête pour relever ces prochains pas avec motivation.

Fonctionnement du SEA

Comité

Il est composé de cinq personnes qui œuvrent bénévolement pour l'association :

Sophie Lagana, présidente

Nicole Rossy, trésorière

Corinne Pigeon, membre

Judith Saulmier-Humberset, membre

Morten Gisselbaek, membre

Équipe

Durant l'année 2019, l'équipe était constituée de six ergothérapeutes pour un équivalent plein temps (EPT) de 3,71 postes. Une collaboratrice a été absente durant 5 mois, ce qui a engendré une baisse du temps effectivement travaillé par l'équipe, équivalant à un EPT réel de 3,48. Le SEA a sorti des salaires pour 3.57 EPT.

Sylvie Monnerat, Marion Bertholet-Keckeis, Sandra Pereira, Lisiane Farquet Martinez, Florence Chanal et Isabelle Heiniger poursuivent leur activité au SEA depuis quelques années déjà.

Laure Piguet - comédienne, Adrien Laplana - comédien, et Serge Marie - peintre, ont collaboré comme intervenants externes à l'animation des groupes hebdomadaires de théâtre et de peinture.

Formations, représentations et collaborations

Cette année encore, l'équipe a poursuivi des séances de supervision, mais à une plus faible fréquence que les années précédentes, et ceci jusqu'en juin. Depuis le mois de septembre, nous avons commencé des séances de supervision d'équipe orientées en gestion émotionnelle avec Madame Emmanuelle Vidick. Les trois journées de formation sur la gouvernance partagée ont eu lieu avec Madame Lydia Pizzoglio. Celles-ci furent riches. Sur le conseil de Lydia, la supervision d'équipe orientée fut mise en place. L'équipe a également suivi les formations proposées par la Caisse des médecins.

En termes de formations individuelles, l'année a été riche. Sylvie Monnerat a terminé un CAS intitulé « Interventions basées sur la pleine conscience » à la HETS.

Sandra Pereira a suivi un module de 4 journées de formation au sujet du programme RESSORT « Programme d'insertion professionnelle pour les personnes souffrant de troubles psychiques » à la HETSL.

Sandra Pereira et Marion Bertholet ont suivi un jour de formation intitulé « Epidémie de burn-out : comment réagir et la prévenir. Promotion de la santé mentale au travail », proposé par la FER (Fédération des Entreprises Romandes).

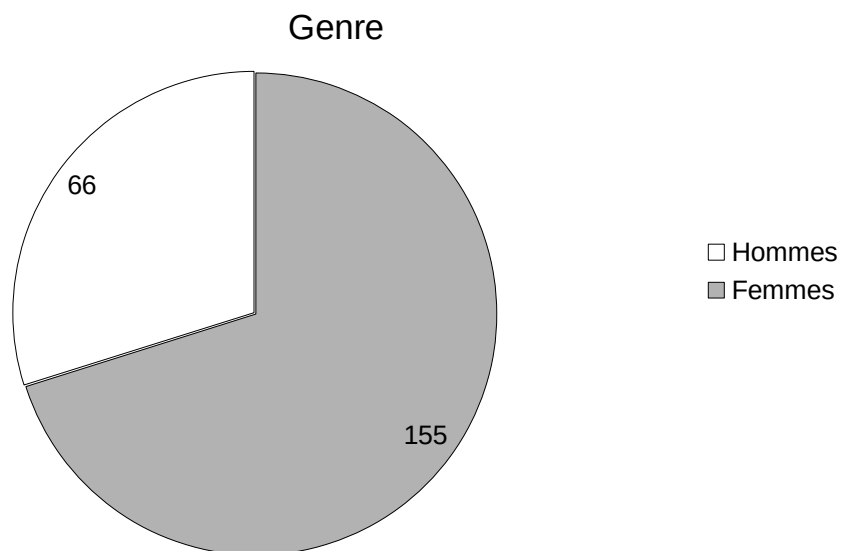
Lisiane Farquet, Marion Bertholet et Sylvie Monnerat ont suivi trois journées de formation sur la pratique de l'ergothérapie en santé mentale basée sur les données scientifiques : « concepts de base, réadaptation de la dépression et des troubles anxieux, réadaptation des troubles bipolaires » à la HETSL. Florence Chanal et Isabelle Heiniger ont également suivi deux journées de formation de l'ASE sur les impasses thérapeutiques et les troubles de l'accumulation à la HETSL.

Isabelle Heiniger et Sandra Pereira ont effectué une présentation du SEA au groupe de soutien pour les familles de l'association du Relais. Sylvie Monnerat est toujours membre du comité de l'Association pour l'Appartement de Jour (ApAJ). Marion Bertholet continue ses mandats en tant que représentante des employés auprès de la Commission d'études de la filière ergothérapie de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, ainsi qu'au sein du Conseil de fondation de cette même école. Sandra Pereira poursuit son engagement auprès du comité de la section genevoise de l'Association Suisse des Ergothérapeutes.

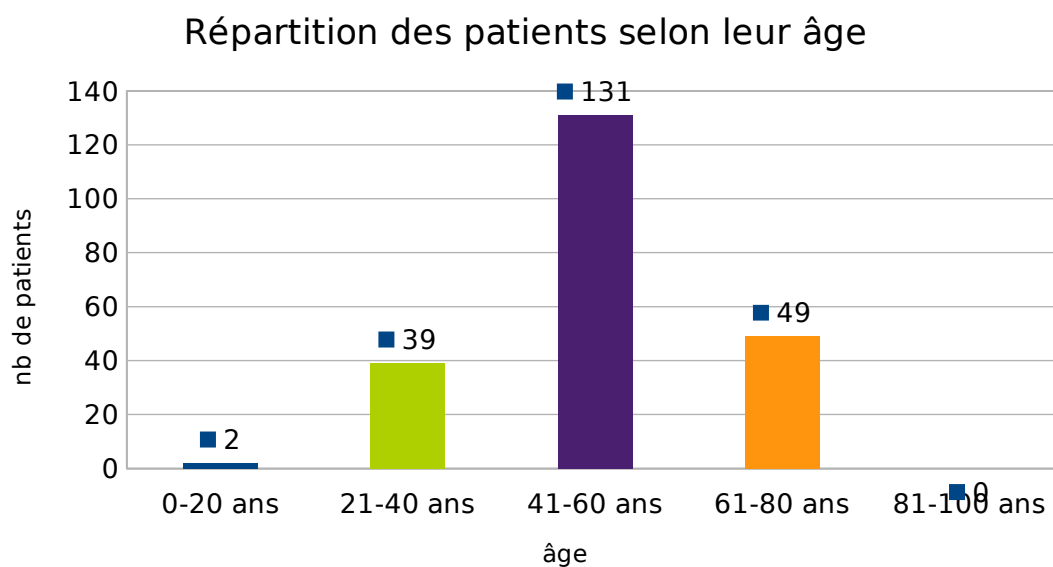
Comme chaque année, toute l'équipe a participé au contrôle qualité « Goal Attainment Scale » organisé par l'Association Suisse des Ergothérapeutes.

Personnes qui ont eu recours au SEA en 2019

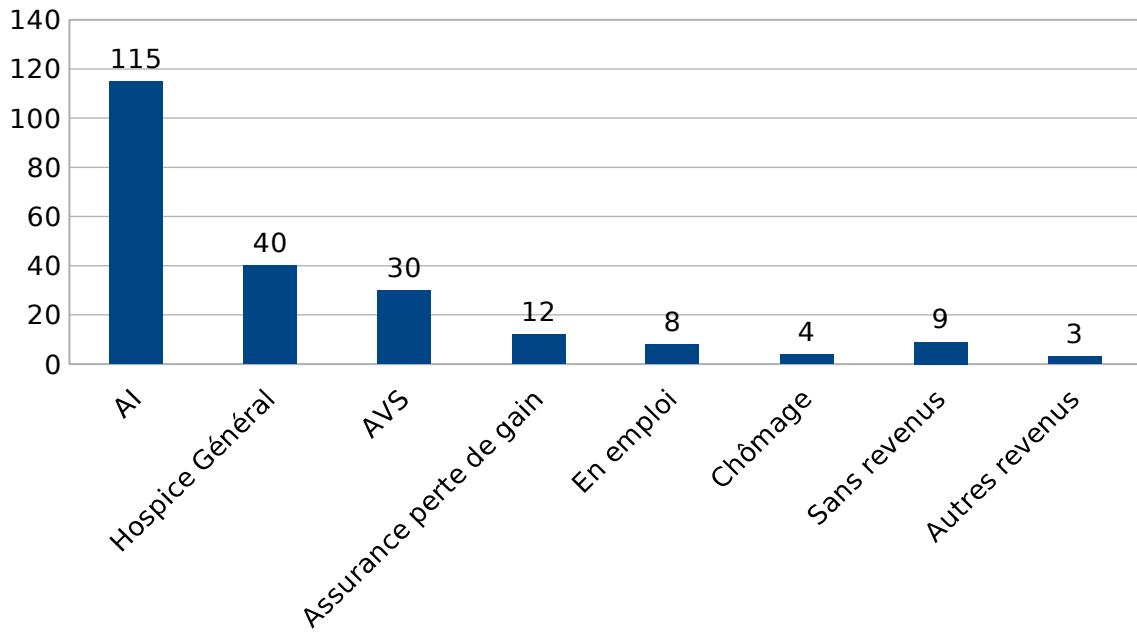
Répartition des usagers selon leur genre



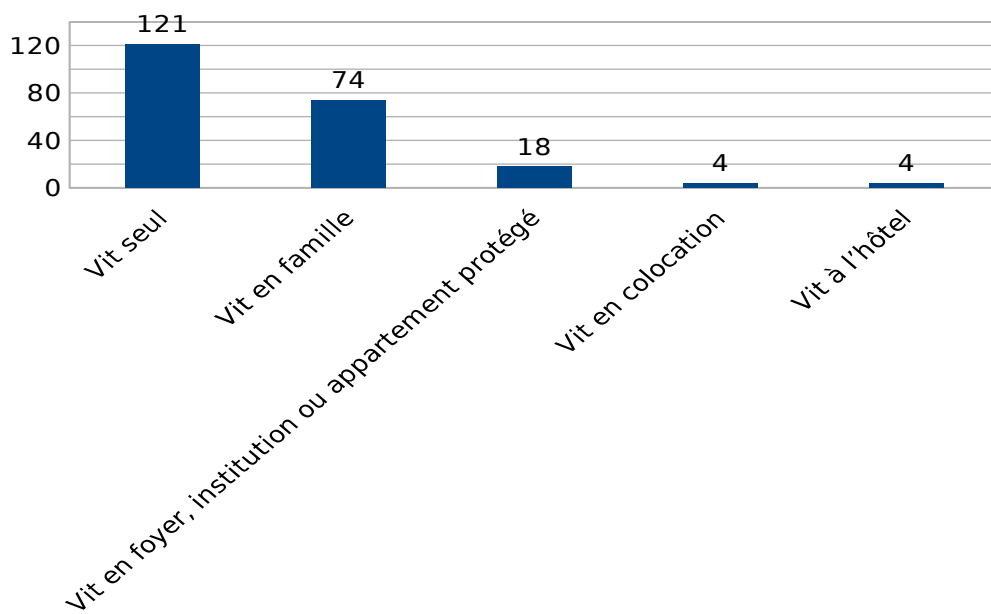
Répartition des usagers selon leur âge



Ressources financières des usagers

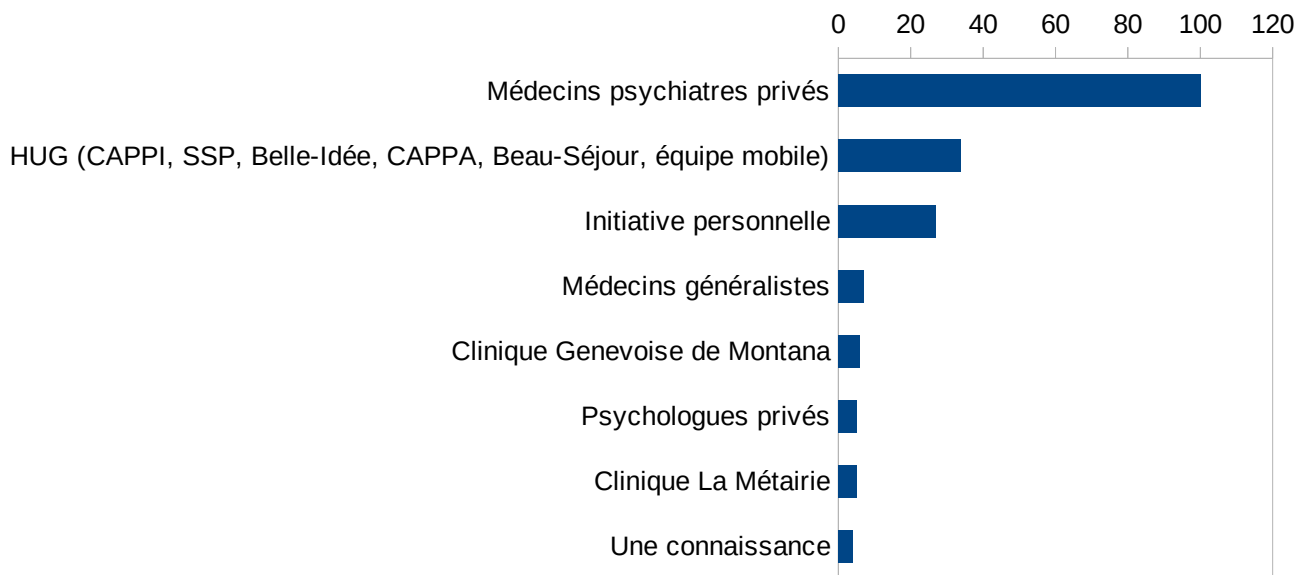


Types de ménage



Provenances des demandes

Provenance des personnes suivies au SEA





Matière à réflexion – groupe photo 2019

Temps de travail des ergothérapeutes

Répartition du temps de travail

En 2019, 57,24% des heures salariées sont passées en prestations d'ergothérapie. Ces heures sont facturées aux caisses maladie.

25,4 % des heures sont administratives et 2,1% sont dédiées à la supervision/intervention.

La quantité d'heures « administratives » a ainsi légèrement baissé par rapport à l'année précédente (25,4 % en 2019 contre 29 % en 2018). Les heures administratives représentent tant la gestion des dossiers de patients que la gestion du service et la mise en place de notre mode organisationnel de gouvernance.

Notre pourcentage de thérapie est moins élevé cette année en raison principalement de l'absence d'une collègue durant 5 mois, non remplacée (57,24 % en 2019 contre 61% en 2018). Par ailleurs, il y a eu aussi davantage d'heures de formations, en lien avec la gouvernance partagée et notre nouveau programme de facturation à la caisse des médecins.

Répartition des heures facturées

En 2019, 4'127 heures ont été facturées aux caisses maladie. Ces heures sont réparties comme suit, en trois types de tarifs :

- le tarif de thérapie en présence du patient à 105.60 fr/h (67,86 % du temps facturé en 2019)
- le tarif pour le temps consacré à un patient en l'absence de celui-ci (bilan) à 79.20 fr/h (6,5 % du temps facturé en 2019)
- le tarif pour les déplacements à 39.60 fr/h (25.6 % du temps facturé en 2019)

Le temps dévolu aux déplacements en 2019 est de 1'067,25 heures. Ce chiffre représente un quart du temps facturé aux caisses maladies. Ce chiffre reste constant au fil des ans. Étant donné le tarif beaucoup moins élevé de ce temps que celui effectué en thérapie en présence du patient, cela représente pour le service un manque à gagner important. La mission du SEA qui est de se déplacer vers les personnes et les activités a un coût.

Afin de limiter le temps de déplacement des ergothérapeutes et aussi dans le but de limiter l'impact sur l'environnement, nous nous déplaçons généralement à vélo ou en transports publics. De plus par souci d'efficacité et d'économie, nous regroupons, dans la mesure du possible, nos rendez-vous par quartier.

Finances de l'Association

Bilan

au 31 décembre 2019

avec chiffres de l'année comparative
en francs suisses

ACTIFS	2019	2018
Actifs circulants		
Banque	26'286	79'247
Débiteurs, nets	119'142	100'088
Produits à recevoir	22'203	30'278
Charges payées d'avance	33'688	32'147
Total actifs circulants	201'319	241'759
Actifs immobilisés		
Informatique	3'598	7'196
Participation Caisse des médecins	1'000	1'000
Total actifs immobilisés	4'598	8'196
TOTAL ACTIFS	205'917	249'955

PASSIFS		
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	-	3'019
Charges à payer	1'891	6'749
Total capitaux étrangers à court terme	1'891	9'768
Fonds Affectés		
Fonds affectés différé FHW	3'333	6'666.70
Total fonds affectés	3'333	6'667
Fonds propres		
Réserve pour fonds de roulement	125'000	125'000
Résultats reportés	108'521	112'370
Résultat de l'exercice	-32'828	-3'849
Total Fonds propres	200'693	233'521
TOTAL PASSIFS	205'917	249'955

Compte de résultat
exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019
avec chiffres de l'année comparative
en francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	2019	Budget 2019	2018
Subventions			
Subvention Etat de Genève	30'000	30'000	30'000
Total subventions	30'000	30'000	30'000
Autres produits			
Prestations d'ergothérapie	367'576	415'000	414'851
Produits divers	8'989	3'000	320
Don affecté FHW	-	-	10'000
Intérêts créanciers et financiers	642	550	691
Total autres produits	377'207	418'550	425'862
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	407'207	448'550	455'862

CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel			
Salaires	340'191	331'300	329'571
Honoraires intervenants	14'633	17'335	16'209
Moins indemnités pertes de gain	-17'004	-	-
Charges sociales	48'609	49'620	49'454
Total charges de personnel	386'428	398'255	395'234
Charges d'exploitation			
Frais des activités	3'373	5'650	4'016
Frais de supervision et formation, autres charges du pers.	8'751	10'800	9'568
Frais de locaux	12'196	12'820	12'583
Frais d'aménagement	526	4'000	1'959
Honoraires Conseil Juridique	-	1'500	1'350
Télécommunications, Internet	3'754	4'000	3'735
Déplacements	4'000	4'000	4'000
Cotisations et dons	1'090	1'500	1'457
Frais administratifs et de bureau	15'300	16'000	12'684
Frais divers	130	3'000	1'061
Frais d'information et communication, événements	69	300	230
Frais informatiques	4'021	3'880	2'289
Frais bancaires et financiers	132	150	161
Perte sur débiteurs	-	1'500	-879
Total charges d'exploitation	53'343	69'100	54'214
Amortissements			
Amortissement s/informatique	3'597	3'597	3'597
Total amortissements	3'597	3'597	3'597
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	443'368	470'952	453'045

RESULTAT NET AVANT VARIATION DES FONDS	-36'161	-22'402	2'817
- Attribution aux fonds affectés	-	-	-10'000
+ Utilisation des fonds affectés	3'333	3'333	3'333
Résultat des variations des fonds affectés	3'333	3'333	-6'667
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DU RESULTAT	-32'828	-19'069	-3'849
Part due à l'Etat ex. en cours	-	-	-
Dissolution part due à l'Etat ex. antérieurs	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	-32'828	-19'069	-3'849

Indicateurs

Activité	2018	2019	Remarques
Nombre de nouvelles demandes	176	172	
Nombre de personnes suivies	221	221	
Total des heures salariées	7'404h	7'425h*	L'heure a coûté 59.70fr au SEA en 2019. *dont 215h d'absence à la charge du SEA
Total des heures facturées aux assurances maladie	4'510h	4'127h*	L'heure facturée nous a rapporté en moyenne 89fr en 2019. *diminution des prestations en lien avec 490.25h d'absence
Nombre d'heures de déplacement facturées	1'228h	1'067h	Manque à gagner de 21'447fr en lien avec les déplacements (montant remboursé par l'assurance maladie vs coût moyen salarial de l'heure).
Nombre de séances effectuées	1'910	1'692	
Nombre de séances manquées	160	167	
Temps facturé perdu dû aux séances manquées	306h	354h	Manque à gagner de 31'506fr, causé par le nombre d'heures perdues selon le tarif moyen perçu à l'heure.

Flux annuels financiers au cours des années

	charges de personnel	% postes plein temps	prestations caisses maladie	autres charges	total des dépenses	total des recettes	banque	% salaires / coût total
2009	355'759	3.50	358'202	53'109	408'868	393'404	36'585	87%
2010	340'340	3.40	351'561	46'758	391'386	395'108	58'879	87%
2011	352'650	3.60	374'465	49'483	406'421	411'622	84'962	87%
2012	360'102	3.65	387'647	50'493	414'882	436'898	64'882	87%
2013	399'178	3.65	405'807	46'791	448'970	441'286	44'353	89%
2014	421'145	3.80	480'136	57'355	478'501	515'790	105'529	88%
2015	427'201	3.95	494'601	57'970	500'117	545'290	84'811	88%
2016	461'824	4.20	525'197	54'710	516'534	559'422	84'474	89%
2017	479'650	4.13	518'438	48'504	528'154	552'737	36'083	91%
2018	395'234	3.6	414'851	54'214	453'044	425'862	79'247	87%
2019	386'428	3.57	367'576	53'343	443'368	407'207	26'285	87 %



Matière à réflexion 2 – groupe photo 2019



Matière à réflexion 3 – groupe photo 2019

Projets 2020

Les changements au sein du SEA ont été nombreux durant la dernière année. Nous espérons donc en 2020 mettre à profit ce que nous avons mis en place en termes de gouvernance tout en effectuant les ajustements nécessaires.

Nous souhaitons également retrouver un équilibre financier afin que notre service d'ergothérapie puisse poursuivre sa mission auprès des personnes en difficulté psychique.

Par ailleurs et afin de fournir à nos patients des prestations de qualité, nous effectuerons durant cette année plusieurs formations spécifiques à notre métier d'ergothérapeutes. Nous nous sommes également inscrites pour accueillir une stagiaire de l'HETSL et ainsi contribuer à la formation des futur.e.s ergothérapeutes.

Remerciements

Le Sea est bien entouré !

Un merci chaleureux à chaque membre du comité et à notre présidente. Leur soutien et leur investissement constituent toujours et encore une aide précieuse.

Merci à Laure Piguet et à Serge Marie, nos intervenants pour le groupe théâtre et les groupes peinture, pour leur investissement auprès des patients.

Merci à Veronica Lima, fée qui nous permet de retrouver l'arcade fraîche et propre.

Merci à Michel Berclaz, notre superviseur durant plusieurs années.

Merci à Emmanuelle Vidick et à Lydia Pizzoglio, nos éclairceuses sur le chemin de la gouvernance partagée.

Merci à Comptabilis et tout spécialement à Natalia Dalla Favera, ainsi que Madame Meyer-Chanson pour leur travail de gestion administrative durant toute l'année.

Merci aux membres de l'association, peu nombreux, mais fidèles.

Merci au DSES pour son aide financière au travers de la subvention.

Merci à Richard Chirenti, notre vérificateur des comptes qui termine son mandat cette année.

Merci à nos chers voisin(e)s de cet îlot 13 si joyeux et à la Maison de Quartier de Montbrillant pour la salle mise à disposition à un tarif associatif.

Merci aussi au Service des Sports de la Ville de Genève, et aux Bains de Cressy (HUG) pour l'accès à leurs services à des prix préférentiels.

Merci à la coopérative Itopie et à Benno Fischer pour son suivi informatique personnalisé.

Merci à la Caisse des Médecins. Notre affiliation facilite grandement la gestion des factures.

Merci à tout notre réseau... pour sa confiance et surtout à nos patients qui sont le cœur de notre investissement et nous le rendent bien.

Avec le soutien de l'Etat de Genève

